

Ar Gwir eneb ar bed !

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

BULLETIN ANNUEL
DE L'U. R. B.

1940 - 1941



IMPRIMERIE PROVINCIALE DE L'OUEST
14, RUE DU PRÉ-BOTTÉ, 14
NANNES

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Les Cotisations de 1941

Le Bureau de l'U. R. B. rappelle à tous ses Sociétaires que sa modeste *cotisation annuelle* (15 francs) est d'après ses statuts exigible dans le mois qui suit la parution du *Bulletin* qui lui coûte fort cher et qu'elle ne peut solder qu'à l'aide de ses cotisations.

Toutefois, en raison des cruels événements que nous vivons, tous nos Collègues *prisonniers de guerre* seront pendant leur *captivité* exonérés de droit de leur *cotisation*.

Nous prions instamment nos autres Sociétaires de bien vouloir sans faute solder leur cotisation annuelle par le paiement du mandat-carte qui leur sera envoyé par les soins de notre dévoué Trésorier, M. Maurice TOURON, à Rennes, ou l'envoi de la dite cotisation à son Compte chèques postaux : Rennes C. C. 39.300, avant le 1^{er} août 1941.

Un trop grand nombre de décès ou de déficiences injustifiables ont depuis deux ans malheureusement éclairci nos rangs. Il est donc du devoir de tous nos Sociétaires militants bretons qui ont à cœur de voir notre vieille Association continuer à vivre et travailler au salut de notre Bretagne, de ne négliger aucune occasion de lui faire de *nouvelles recrues*.

Congrès de l'U. R. B.

En raison des événements, l'U. R. B. se trouve dans l'impossibilité absolue de faire et organiser son *Congrès annuel*. Elle ne manquera pas d'y procéder de nouveau après la conclusion de la Paix.

Ar Gwir eneb ar bed !

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE



BULLETIN ANNUEL
DE L'U. R. B.

1940 - 1941



IMPRIMERIE PROVINCIALE DE L'OUEST
14, RUE DU PRÉ-BOTTÉ, 14
RENNES

C'est toute une nouvelle vie, dans une jeunesse nouvelle que la terre de France va ainsi retrouver en puisant dans ses traditions ancestrales. »

Quelle peinture plus vive de nos aspirations bretonnes ?

Quel tableau plus net, quel rappel plus complet des directives, que j'avais déjà eu l'honneur de donner à notre jeune Association lors de son Congrès de *Lesneven*, en 1903 ! Les sentiments et les désirs, si nettement, si loyalement exprimés par le Maréchal, ne sont-ils pas ceux qui, depuis 1903, ont guidé tous nos actes, les fanions qui n'ont cessé de guider nos pas, vers la reconquête de nos traditions, de notre véritable caractère breton ?

Nous ne pouvons donc qu'en être fiers et lui en exprimer toute notre gratitude.

Mais si grande qu'en puisse être notre joie, si réelles qu'aient été l'allégresse et les espérances, mises aux cœurs de tous les Bretons patriotes par cette promesse de *Reconstitution de nos Provinces*, est-ce à dire que tous nos efforts ont *cause gagnée maintenant* et que nous verrons bientôt se réaliser nos aspirations et nos revendications légitimes ? Hélas ! non. Quelle que soit notre confiance *profonde*, inébranlable, dans la parole du glorieux Chef de l'Etat français, ne savons-nous pas que notre pauvre Bretagne a toujours contre elle des ennemis, acharnés, irréductibles, qui, toujours imbus et saturés des stupides idéologies d'avant guerre, plats valets de la Franc-Maçonnerie, qui les tient toujours en laisse, feront tout pour contrecarrer ses projets et ses vues ? Ne savons-nous pas qu'ils y travaillent ardemment chaque jour et ne lui épargnent aucunes embûches ? L'un de ses principaux Ministres n'écrivait-il pas encore, il y a quelques jours : « Qu'il s'opposerait de toutes ses forces, à l'*Enseignement de la Langue bretonne dans les Ecoles primaires*. »

Cruel aveu qui, à lui seul, montre bien que la lutte n'est pas close et que, si nous voulons revivre, l'U. R. B. doit quels que soient les événements, continuer son incessant apostolat.

Avec nos vieux lutteurs des campagnes bretonnes, ne craignons pas de redire ce vieux cri de leur âme meurtrie :

*Keil a ma vezo buhez en oun
Dalc'homp, dalc'homp bepred evit Breiz!*

Tant que nous aurons un souffle de vie, luttons sans trêve pour notre pauvre Bretagne.

C'est le cri de ralliement de toujours de notre *Union Régionaliste Bretonne*, qui invite tous ses adhérents à le redire sans cesse, pour que vive la Bretagne et ne meurent pas ses traditions.

Marquis de L'ESTOURBEILLON,
Président de l'*Union Régionaliste Bretonne*.

Gwazoniez d'ar Marèchal Pétain

Le grand druide de Bretagne TALDIR, notre bon confrère et ami JAFFRENNOU, de Carhaix, l'auteur bien connu du Bro goz ma Zadou, adresse au Maréchal Pétain, chef de l'Etat français, l'hommage ci-dessous, qui répond, affirmé-t-il, aux sentiments de 90 pour 100 des Bretons.

Ar 27 a Vizeven 1940. gant Taldir Jaffrenno

Pa strakaz warni ar gurun,
Frans a c'halvaz Trec'her Verdun,
PÉTAÏN, koziad meur, gwir Gall, glan,
Ken kaer er peoc'h evel en tan.

Salver diou wech. Er brezel all
En doe eur viktor didamall,
Hag hirio c'hoaz, hep e sikour,
Oamp brevet gant an enebour.

— « Me roio ma buhez d'ar Vro
Evit dousaat he foan c'haro »,
A lavaraz ar Marc'heg koz
Pa oe galvet e kreiz an noz.

Evel eur rod, ar bed a dro;
Skler ha tenval 'vez bep eil tro;
N'eo ket atao ar memez re
A vez o c'honid al lore.

Bro-C'Hall, gouarnet gant tud foll,
A oa war-nes da vont da goll;
Dorn ar Maréchal 'neus harzet
Anei da veza peur-veuzet.

— 5 —

Divezatoc'h, Napoléon
Hen resevo er Panthéon,
Hag en Nenv, an Aotrou Doue
Hen kuruno 'vel eur Roue.

Eno, Verkingetorik, Tiern gall,
Jann d'Ark, An Tour d'Auvergn, mil all
Diouz ar reter beteg gwalarn
A boko d'ar potr koz kadarn.

Ar werz-ma a zo bet savet
Gant eur Breizad eus Penn-ar-Bed
Soudard dister d'ar Marechal
Pa gemenne Arras, gwechall...

Traduction française littéraire

HOMMAGE AU MARECHAL PÉTAÏN

Le 27 du mois de juin 1940 par Taldir Jaffrennou.

Quand sur elle éclata le tonnerre, la France appela le
Vainqueur de Verdun, PÉTAÏN, grand vieillard, vrai et
pur Gaulois, aussi beau dans la paix que dans la guerre.

Sauveur deux fois. A l'autre guerre il remporta la vic-
toire sans tache. Et aujourd'hui encore, sans son aide,
nous étions écrasés.

— « Je donnerai ma vie à la Patrie pour atténuer son
dur malheur », dit le vieux Maréchal lorsqu'on fit appel
à lui dans la nuit.

Comme une roue, le monde tourne, clair et obscur tour
à tour. Ce ne sont pas toujours les mêmes qui récoltent
les lauriers. La Gaule, gouvernée par des fous, était sur le
point de périr, quand la main du Maréchal l'empêcha de
somber.

Plus tard, Napoléon l'accueillera au Panthéon, et au
Ciel le Seigneur Dieu le couronnera comme un souverain.

Là, Vercingétorix, le chef gaulois, Jeanne d'Arc, La
Tour d'Auvergne, mille autres, du ponant jusqu'au cou-
chant, embrasseront le courageux vieillard.

Ce chant a été levé par un Breton du Bout-du-Monde, modeste soldat du Maréchal, lorsqu'il commandait à Arras, autrefois...

UNE LETTRE DU MARÉCHAL PÉTAÏN

Le Barde TALDIR a reçu la lettre suivante :

LE MARÉCHAL PÉTAÏN
Chef de l'Etat
Secrétariat.

Monsieur,

Le Maréchal a bien reçu votre charmant petit volume sur les Carhaisiens célèbres et la Bretagne. Il l'a parcouru avec plaisir. Il vous remercie ainsi que de la dédicace que vous lui avez faite. Veuillez agréer, etc.

Pour le Maréchal de France, Chef de l'Etat et par son ordre, le Chef du Secrétariat particulier : MÉNÉTRIER.

A titre de curiosité, voici la Dédicace à laquelle le Maréchal s'est montré sensible. Elle est rédigée en latin, dans le style des inscriptions votives des monuments romains aux Empereurs.

Philippo nomine Petano, Verdunico, Hispanico, Franciæ Marescalco, Galliæ victæ Vergobreto (1) a Francisco nomine Gofrendo, qui Taldir bardus dicitur apud Britones, Salve.

(1) Les Gaulois Eduens appelaient le Chef de l'Etat le *Vergobret* (Grand Juge), comme les Allemands disent le *Führer*, les Italiens le *Duce*, les Roumains, le *Conducător*.

ENVOI DES DOCUMENTS CI-DESSUS
A M. DE L'ESTOURBEILLON,
PRÉSIDENT DE L'U. R. B.

KAS

Ha Te, Markiz *Estourbeillon*,
Drouiz Bro-Erek, den a galon,
Te eo *Pétain* ar Ouenn vreton.

Hen ha Meur 'vel-t-an out ive;
Breiz a oa kouezet, eun drue :
Bennoz d'it, 'viraz he buhe...

TALDIR.

ENVOI

Et Toi, Marquis de *L'Estourbeillon*, Druide du Pays de Erek.

Tu es le *Pétain* de la race bretonne.

Vieux et Grand comme lui, tu es aussi; la Bretagne était tombée, c'était pitié; grâce à Toi, elle garda sa vie.

(1941).

Une vieille famille de Nivillac :

La Famille de CONDEST

La Maison de *Condest*, issue d'antiquité chevaleresque fut, au Moyen Age, l'une des plus illustres et des plus considérables de Bretagne. Originnaire de Nivillac, ancien évêché de Nantes, uni au diocèse de Vannes, où était située la terre de *Condest* qui fut son berceau, elle comparut dans cette paroisse aux Réformations de la Noblesse de 1427 à 1451, et fut déclarée *Noble* d'ancienne extraction à la Réformation de 1670 avec six générations.

Remontant à Messire Eon de Condest, sg^r de Condest en Nivillac et de Barbaut en Saint-Gildas-des-Bois en 1338, Capitaine-Gouverneur de la ville de Redon au xiv^e siècle et que l'on voit prêter serment de fidélité au Duc de Bretagne en cette qualité en 1379, elle compte encore parmi ses Membres :

Messire Payen de Condest, chevalier banneret, sergent féodé de la Roche-Bernard, compagnon et ami d'Olivier de Clisson, qui prête serment de fidélité, lui aussi au duc de Bretagne en 1371, figure au nombre des chevaliers armés sous les ordres du Connétable de Clisson dans les montres de 1375, 1376, 1379 et à Ploërmel le 1^{er} juillet 1380, puis comparait enfin pour affaires de Justice devant le Parlement général de Bretagne, réuni à Rennes en 1384.

Messire Jehan de Condest, son frère, homme d'armes dans la montre d'Olivier de Clisson, assemblée à Ploërmel en 1380.

Messire Jehan de Condest, fils de Payen, l'un des chevaliers réunis en 1420 sous les ordres du sire de Rieux, pour le recouvrement de la personne du Duc, qui se rend à Chantoreaux à la tête d'une compagnie de 117 hommes d'armes, 32 archers, 6 arquebusiers et 111 varlets à la solde de l'Evêque de Nantes; puis devient l'un des chevaliers de la Montre du Sire de la Bellière à la fin de la même année et que l'on voit produire enfin aux Réformations de 1427 et 1451.

Puis, c'est Rolland de Condest, seigneur de Cosquerel en Nivillac en 1406;

Messire Guillaume de Condest, archer en 1481 et Pierre de Condest, vivant encore en 1494;

Messire Gilles de Condest, chevalier, seigneur de la Mortraye en Saffré, le plus illustre de cette Maison, ami de la Duchesse Anne, qui, en récompense de ses bons et nombreux services, érigea pour lui en 1490, la Seigneurie de Loyaulx en *Vicomté*, à laquelle elle joignit les terres et seigneuries de Saint-Père-en-Retz, Sainte-Lumine-de-Coutais, Couëron et le

Vieilles Familles Bretonnes disparues

Famille de BAIN

ORIGINE. — L'importante châtellenie de *Bain* dans le diocèse de Rennes fut le berceau de l'antique famille chevaleresque de ce nom qui disparut complètement dès les premières années du xv^e siècle et ne figura par suite à aucune des Réformations de la Noblesse de Bretagne. Le premier seigneur de *Bain* que l'on connaisse est Senebrun de Bain (*Senebrunus Bainensis*) qui assista à la Reconciliation de Redon en 1127 avec Geoffroy, baron de Châteaubriant, Hamon de la Guerche et Raoul, seigneur de Montfort. On rencontre ensuite parmi ses Membres : Mathurin de Bain, chevalier, témoin de l'accord conclu en 1184 entre Geoffroy, seigneur de la Guerche et les Religieux de Saint-Cyr de Rennes et de la confirmation par la duchesse Constance de la donation faite à l'Eglise de Rouen par le duc Geoffroy II. — Guillaume de Bain, chevalier vivant en 1199 et dont le fils Pierre de Bain, époux de Julienne de Châteaubriant, fait cette même année, plusieurs donations au Prieuré de Saint-Jean-de-Béré à l'occasion des funérailles de sa femme. — Messire Bernard de Blain, chevalier banneret, l'un des combattants de la bataille de Bouvines en 1214, bienfaiteur de l'abbaye de Meilleraye, en 1230 et du Prieuré de Notre-Dame de Bain possédé par les Religieux de Saint-Melaine de Rennes en 1231. — Senebrun de Bain, cité dans un échange de 1230, conclu entre le seigneur de Châteaubriant et les moines de Saint-Jean-de-Béré. — Messire Jehan de Bain, chevalier, de la Montre de Hue de Beausault en 1392. — Demoiselle Valence de Bain, dame de Poligné « garderesse des joyaux de la Duchesse de Bretagne en 1418, mariée en 1400 à Messire Patry de Châteaugiron, chambellan héréditaire du Duc de Bretagne et inhumée dans la chapelle Notre-Dame, adjacente à l'église Sainte-Croix de Châteaugiron, dont elle avait ordonné la construction en 1417.

SEIGNEURIES. — La Maison de Bain a possédé les seigneuries de Bain et de Poligné, paraisse de ce nom.

PRINCIPALES ALLIANCES. — On ne connaît parmi ces alliances que celles de Pierre de Bain avec Julienne de Châteaubriant, dans les dernières années du xii^e siècle et celle de Valence de Bain avec Patry de Châteaugiron en 1400 (?).

ARMOIRIES. — Lorangé d'argent et de gueules (Sceau de 1199).

Pellerin. Nommé Capitaine des Francs-Archers de l'Evêché de Nantes en 1484, nous le voyons encore : recevoir pour ses frais de montres, la somme de 241 livres 5 deniers en 1485, gratifié des confiscations faites sur Marguerite de Derval, femme de Jehan Blosset, seigneur de Saint-Pierre, René de Billy, Pierre Pacory, Guillaume de Couëssin, sg^e de Breuhan et Maître Olivier Maillart en 1487, recevoir 30 livres de rente confisquées sur Gilles du Mas en 1489; nommé Capitaine général et Gouverneur de l'Île de Batz et du Croisic (charge qui fut rétablie en sa faveur; nommé Capitaine de 100 archers de la garde de la Duchesse Anne en 1489; pensionné en 1491 et que l'on voit acquérir vers la même époque l'Île d'Indret pour la somme de 2,000 livres et la rente annuelle d'une *vache gare*, due à la Duchesse de Bretagne par les paroissiens de Saffré, pour la somme de 300 livres.

Messire Jehan de Condest, fils de Gilles, l'un des 50 hommes d'armes de la compagnie de Jacques Guibé en 1498, puis Gouverneur du Croisic après son père.

Noble demoiselle Françoise de Condest, dame de la Mortraye, mariée à Pierre de Trecesson, dont elle était veuve en 1515;

Messire Pierre de Condest marié à Michelle de Broël en 1427;

Noble demoiselle Alienor de Condest, dame de Bissin en 1541, mariée à Jean du Bois de Baulac qui rend aveu pour la terre de *Condest* à la baronnie de la Roche-Bernard en 1553 et dont la fille Esther, dame de Carheil et de Baulac épousa René Marec, seigneur de Montbarot, chevalier de l'Ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes et Gouverneur de Rennes de 1538 à 1605;

Messire François de Condest, seigneur de la Briordais en Saint-Père-en-Retz, marié à N. de Saint Aubin, père de Jacques de Condest marié à Robert de Denyau, et grand-père de Jacques de Condest, marié à noble demoiselle Guillemette de Craon, dernière héritière de sa Maison, fille de Messire Arthur de Craon, seigneur de Craon en Combléssac⁽¹⁾ et de

(1) La terre et seigneurie de *Craon* en Combléssac, dernière seigneurie possédée par la famille de *Condest* et dont elle ait porté le nom, fut vendue le 27 mars 1664 par René de Condest à noble dame Françoise de L'Estourbeillon, veuve de Messire Guillaume de Marnières, seigneur de la Hastaye en Guer et à Julien de Marnières, leur fils. Mais elle ne fit que passer dans cette famille puisqu'elle fut vendue de nouveau le 15 novembre 1672 par Françoise Le Vayer de la Vallée de Plumaudan à Julien Lambert de Boisjean et à Marie de Kerhoënt, sa compagne, dont les descendants la possèdent encore de nos jours.

Guillemette Paris, de la Maison du Chastenay en Jans. De ce mariage issurent deux enfants : une fille Benoiste de Condest et avant elle un fils, René de Condest, seigneur de Craon, qui produisit à la Réformation de la Noblesse en 1670 et épousa en 1660 Anne Crouzil de la Guymayrie. Décédé le 7 avril 1679, René de Condest devait être le *dernier rejeton* de cette antique et illustre race : ses quatre enfants étant tous morts avant l'âge de vingt ans. Il n'eut, en effet, de son mariage avec Anne Crouzil que : René-François de Condest baptisé le 22 juin 1661, décédé à Langon le 6 juillet de la même année; Anne de Condest baptisée le 16 novembre 1673, décédée le 17 juillet 1679; Françoise de Condest, baptisée le 14 mars 1676, décédée le 14 février 1686 et Catherine de Condest, décédée à Langon le 16 octobre 1688.

SEIGNEURIES. — La Maison de Condest a possédé les terres et seigneuries de Condest et de Gosquerel en Nivillae; de Barbaut en Saint-Gildas-des-Bois; de Bissin en Guérande; de la Mortraye, de la Guerlaye et de la Grossaye en Saffré; de la Briordais en Saint-Père-en-Retz; de Craon, en Combléssac; de la Guymayrie en Langon; enfin : l'Île d'Indret au xv^e siècle ainsi que la Vicomté de Loyaulx au Pays de Retz.

PRINCIPALES ALLIANCES. — Elle a contracté alliances avec les familles de la Mortraye, de Carné, de Kerveno, de Treguz, de la Haye (xv^e siècle), de Trecesson (1501), Calon de Villejames (xvi^e siècle), de Broël (1527), de Couédro (1540), de Saint-Aubin, du Bois de Baulac (xvi^e siècle), Jégo, vers 1572, de Kermeno vers 1576, Denyau (xvi^e siècle), de Craon vers 1604, du Harec vers 1611, Crouzil de la Guymayrie (1670)⁽¹⁾, etc., etc...

ARMOIRES. — Elle portait pour armes : De gueules à trois épées d'or en pal, les gardes en bas (Sceau de 1399).

Marquis DE L'ESTOURBELLON.

(1) DOCUMENTATION. — Dom Morice, Rennes. Tome I. Col. 558, 700, 834. Tome II. Col. 609, 810. — *Bulletin de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, XVII, 393. — De la Roche. *Traité du ban et de l'arrière-ban*. Et de Couffon de Kerdellech, *Recherches sur la Chevalerie du Duché de Bretagne*, Tome I, p. 92 et Tome II, p. 157. — *Archives de la Loire-Inférieure*, Série E. — Abbé Guillotin de Corson, *Famille historique du diocèse de Rennes*, Tome II, p. 55, 56, 90. — René de Kerviler, *Répertoire général de Bro-Bibliographie bretonne*, 3^e fascicule, p. 54.

Famille de PONTSAL

ORIGINE. — La famille de *Pontsal*, l'une des plus anciennes de Bretagne, est cependant fort peu connue et bien peu de documents la concernant sont parvenus jusqu'à nous. Ayant pour berceau la terre de ce nom en la paroisse de Plougoumelen, au diocèse de Vannes, elle y résida pour ainsi dire, jusqu'à son extinction. Elle comparut aux Montres et Réformations de 1427 à 1448 dans cette paroisse et se fonda dès le milieu du xv^e siècle dans les familles de Launay et de Muzillac. Elle a compté parmi ses membres : Messire Henry de Pontsal, seigneur de Kerverner de Kerdrehan en 1425. Jehan de Pontsal, écuyer, l'un des défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais en 1426. — Noble demoiselle Jeanne de Pontsal, mariée vers 1440 à Messire Thomas d'Arradon, seigneur de Kerdrehan. — Demoiselle Marie de Pontsal, mariée vers 1468 à Jean de Muzillac, seigneur de Kermenguy. — Messire Yves Pontsal, religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, docteur de l'Université de Paris, confesseur de la Duchesse Jeanne de France et de la bienheureuse Françoise d'Amboise, chanoine et trésorier de la Cathédrale de Vannes, élu évêque de cette ville par les suffrages de ses collègues et préconisé par le Pape Nicolas V en 1449, l'un des Evêques prenant part aux Etats de Vannes en 1451, l'un des Commissaires enquêteurs pour la Reconnaissance des Droits ducaux en 1455, l'un des Prélats assistant à l'exhumation solennelle des restes de saint Vincent Ferrier le 5 avril 1456, vice-chancelier du Duché de Bretagne, mort en 1476 (1).

SEIGNEURIES. — La famille du Pontsal a possédé les terres et seigneuries de Pontsal et Kerdrehan en Plougoumelen, de Kergulin, de Kerverner, etc.

PRINCIPALES ALLIANCES. — Elle s'est alliée aux familles de Launay (xv^e s.), d'Arradon vers 1440, de Muzillac vers 1468.

ARMOIRIES. — D'argent à la fasce de gueules chargée de trois besants d'or et accompagnée de six mouchetures d'hermine 3 et 3.

Marquis DE L'ESTOURBEILLON.

(1) DOCUMENTATION. — Bibliothèque de la ville de Rennes. *Mss des Réformations*. — Archives Départementales du Morbihan. *Mss Galles*. — Dom Morice, *Preuves*, Tome II, Col. 1141. — Dom Lobineau, *Preuves*, Tome II, Col. 661. — Abbé Le Mené, *Histoire du diocèse de Vannes*, Tome I, p. 421, 429, 446, 460. — P. de Courcy, *Armoirial de Bretagne*, Tome II, p. 413.

CHRONIQUE de la VIE BRETONNE en 1940

Le Bienheureux Charles de Blois est canonisé depuis... 1376

Quelqu'un qui va ouvrir de grands yeux, c'est l'abbé Chevassu, qui a fait placer sa belle église de la gare d'Auray, sous la protection du Bienheureux Charles de Blois, en attendant l'heure de sa canonisation.

Or, Charles de Blois est bel et bien canonisé, ainsi que l'apprend dans un article le Fr. Antoine, de Sérent (O. F. M.), vicaire intérimaire de la Cathédrale de Saint-Dié (Vosges)

Tous les historiens français, du xiv^e au xviii^e siècle, étaient unanimes à affirmer que le saint duc avait reçu les honneurs de la canonisation, mais ils n'apportaient aucune preuve positive à leur affirmation. D'autre part, il s'était formé une légende selon laquelle le pape, pour des raisons de prudence politique, afin de ne pas froisser le nouveau duc, vainqueur de Charles de Blois, n'avait pas voulu proclamer officiellement la sainteté du serviteur de Dieu. Si bien qu'à la fin du xix^e siècle, on dut recommencer un nouveau procès de béatification, basé sur celui de 1371, qui aboutit enfin à une reconnaissance de culte, le 14 décembre 1904.

**

En réalité, on était très mal informé des suites de la procédure de 1371. La cause n'avait pas été interrompue, et logiquement l'acte de la canonisation avait dû être accompli. Mais où ?

Comme en 1376, Grégoire XI devait quitter Avignon pour Rome, est-ce que les préparatifs de départ n'avaient pas fait

ajourner indéfiniment une glorification décidée en principe? On pouvait le croire. Eh bien! non. La canonisation solennelle se déroula le mercredi 10 septembre 1376; le jeudi 11, la messe du nouveau saint fut célébrée dans l'église de Saint-Dominique; le vendredi 12, un Consistoire public se tint pour prendre congé d'Avignon et le lendemain 13 le Souverain Pontife partait pour l'Italie.

*
**

Ces détails sont consignés par la correspondance d'un écrivain contemporain Christophe de Plaisance, procureur du duc de Mantoue en Avignon. Il apprend que le Pape retarda d'une semaine son départ pour Rome, afin de canoniser le duc de Bretagne.

Les considérations politiques vis-à-vis du nouveau maître des Bretons que Grégoire XI avait déjà traitées de frivoles en 1371 ne pesèrent d'aucun poids dans la balance pontificale...

L'heureux révélateur du document n'est autre que la savante humaniste M^{me} Noëlle Robert-Doulet, la fille du peintre Maurice Denis, qui l'a découvert dans ses recherches sur Sainte Catherine de Sienne.

(L'Ouest-Eclair du 18 janvier 1940).

La Matinée du Folklore du Groupe Gallo-Breton

Organisée pour le dimanche 18 février, à la Salle Sainte-Thérèse, à Rennes, au profit des œuvres de guerre de ce Groupement, cette matinée fut fort réussie.

Un programme judicieusement établi, où les danses alternèrent avec les chants de Bretagne, d'Ecosse, d'Irlande et de Galles, permit au public d'apprécier pleinement toutes les richesses du Folklore des Pays Celtiques.

A ce programme figura également un acte de C. Gibart : *L'Intersigne*, drame rapide et poignant, dont l'action se déroule à l'Île de Sein, un soir de Toussaint.

Des peintures de M. Y. de Kerouallan à la cantine militaire de Redon

Installée dans les dépendances de la gare des voyageurs, la spacieuse cantine militaire rend les plus grands services aux militaires qui sont accueillis avec la plus chaude sympathie.

Confortable et moderne, la cantine vient de s'enrichir de fresques dues au talent de l'artiste redonnais M. Yves de Kerouallan, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Nantes et de l'École des Arts Décoratifs de Paris.

Ces peintures, que nous sommes allés contempler, sont du plus bel effet.

Le *Petit Parisien*, dans son numéro du 18 février, nous donne ses impressions :

« C'est une bien émouvante pensée que celle que vient d'avoir un héros de la Grande Guerre, le peintre et dessinateur Yves de Kerouallan : faire revivre en larges fresques sur les murs des centres d'accueil installés dans les gares, « ceux de l'autre » auprès de « ceux de celle-ci ». De larges fresques mouvementées, puissamment brossées au gré de sa poétique et grandiose inspiration et avec son bras « réadapté »...

« Une pensée émouvante, mais aussi une belle leçon de courage et d'énergie!

« C'est à la « cantine militaire » de Redon que le grand blessé de 1914-1918 a tenu à commencer la belle et noble tâche qu'il s'est assignée. Une fresque de deux mètres de haut réunit, dans une extraordinaire impression de puissance, les « poilus » et leurs cadets, les marins — un Breton ne saurait les oublier — et aussi les armes de celle-ci avec des visions fulgurantes de chars d'assaut.

« Une œuvre pieuse et peut-être éternelle qui commence. Un beau voyage, aussi! »

(Le Redonnais du 25^e février 1940).

Le Barde populaire Charles Rolland

On a inhumé le 25 février 1940, à *Guerlesquin* (Finistère), le dernier Barde populaire resté dans la tradition des forains du XIX^e siècle : Charles Rolland, décédé à l'âge de 77 ans.

Rolland naquit dans une chaumière au bord d'une route montueuse du côté de *Koat ar C'herno* en Lannéanou. Sa mère était une chanteuse ; c'est à son exemple qu'il devint poète et chansonnier. Toute sa longue vie a été consacrée à la Chanson. Tout pour lui était matière à rimer une gwerze ou une sône, tous les événements, aussi bien les crimes, que les guerres, voire la politique. Il chantait lui-même d'une voix tonitruante dans les assemblées, les marchés, les auberges, et ses œuvres, toutes sur feuilles volantes, se vendaient bien dans les arrondissements de Morlaix, Lannion et Guingamp, qui constituaient son rayon d'action.

Lorsque Félix Faure, en 1896, vint visiter la Basse-Bretagne, Charles Rolland reçut la mission de lui composer un poème qui eut quarante et un couplets en grands alexandrins.

Charles Rolland, qui s'était fixé jeune à Guerlesquin, après avoir boulingué cinq ans dans la marine, était horloger de profession; il y joignait celle de collecteur d'antiquités, et ramassa pas mal de bibelots curieux que les amateurs se disputaient.

Avant 1914, Charles Rolland fit de la politique d'avant-garde : mais il eut des déboires de ce côté, et la guerre lui ayant ouvert les yeux, il montra un ferme bon sens en révisant quelques-unes de ses doctrines de jeunesse.

En langue bretonne, il perfectionna aussi sa manière à la longue et acquit une solide connaissance non seulement du métier de barde, car chez lui c'était un métier, mais encore de l'art du théâtre.

Il écrivit de nombreuses tragi-comédies, dont une au sujet des ivrognes, intitulée *Ar Vezventi*, plusieurs fois représentée. Rolland traduisait aussi beaucoup et avec aisance : on lui doit des traductions de la *Marseillaise*, de *Minuit, Chrétiens*, de la *Paimpolaise*, etc...

Depuis une dizaine d'années, il se produisait moins en public; cependant, à l'inauguration du monument Le Braz, à Saint-Brieuc, il récita un poème de circonstance (1930), et au Gorsedd de Roscoff (1934) il reçut le titre de *Druide*, dont il était bien digne pour avoir non seulement chanté son pays dans sa langue pendant un demi-siècle, mais avoir été aussi un père de famille nombreuse, toujours pauvre, mais fier, un honnête homme, rempli d'idéal, bruyant, mais sincère, et dévoué à la chose publique, puisque ses concitoyens de Guerlesquin lui renouvelèrent son mandat de conseiller municipal pendant trente ans.

On souhaiterait voir, après cette guerre-ci, un comité régional se constituer pour publier une anthologie des œuvres innombrables et dispersées du vieux Barde continuateur de Prosper Proux.

TALDIR.

Le Bonnet de Saint Mériadec

Dimanche dernier, un grand nombre de Pontivyens traversaient le quartier Tréleau pour se rendre au Pardon de Saint-Mériadec en Stival, à moins de trois kilomètres de la ville.

Mais une déception attendait les pèlerins : le *Pardon*, c'est-à-dire la *procession* n'avait pas lieu, faute d'officiants. Le Recteur, mobilisé, avait seulement été autorisé par son général

à venir assurer le service de la messe, avec ordre de regagner sa garnison dès l'après-midi. Le Recteur remplit donc ses devoirs sacerdotaux réduits.

Malgré la suppression de la procession — qui sera rapportée à une date ultérieure, nous a déclaré le Recteur, — la foule des fidèles n'en fit pas moins ses dévotions à saint Mériadec, et ce fut dans l'église un va et vient continu dans le recueillement le plus complet. A la Sainte-Table des théories d'enfants, de femmes et de jeunes filles venaient s'agenouiller, et un fabricant circulait devant eux, faisait sonner une vieille cloche de bronze recouverte d'un pavillon brodé et l'imposait ensuite un instant sur la tête des pèlerins.

Cette cloche — quadrangulaire et haute à peine de trente centimètres — une des plus vieilles de la chrétienté, — a la réputation de guérir les migraines et surtout les maux d'oreilles et la surdité si le malade l'écoute sonner avec dévotion.

Elle porte, gravée, l'inscription suivante : *Pitur ficisti*, dont on continue à discuter le sens. Selon les uns cela signifierait *Pitur m'a fait*; selon d'autres : *Comme tu sonnes doucement*. Quelqu'un en saurait-il le sens précis?

La chapelle contient quelques fresques, bien mal en point, rappelant la vie de saint Mériadec, qui passe pour être un descendant de Conan Mériadec le premier roi des Bretons.

Aux siècles derniers, a écrit M. Emile GILLES, le pardon de Saint Pierre — patron de l'ancienne chapelle, démolie depuis — qui a dû céder le pas à celui de saint Mériadec, attirait à Stival de très grandes foules. La procession qui s'y tenait formait un très long cortège et était considérée comme une des plus importantes de la région.

Le Pape Alexandre VII concéda même, en l'an 1661, une indulgence plénière aux pèlerins qui se rendaient à Stival pour ce pardon « depuis les premières vêpres jusques au soleil couché et là feront dévotés prières à Dieu pour la concorde et union entre les Princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre Mère la Sainte Eglise, indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés, les présentes étant de valeur pour sept ans seulement. »

Puissent les dévotions qui ont été faites ce dimanche à Stival avoir été assez ferventes pour acquérir à leurs auteurs l'indulgence concédée par le Pape Alexandre VII et surtout pour ramener la concorde et la paix entre les peuples et surtout la victoire dans les rangs de ceux qui combattent à présent pour faire mordre la poussière à ceux qui veulent détruire la civilisation et propager les hérésies.

Louis BEAUPHÈRE.

(L'Ouest-Eclair du 29 mai 1940.)

Le Chansonnier Maurice Renault

Un des Rennais les plus sympathiques, les plus populaires, un de ceux qui ne connaissaient que des amis, n'est plus. Maurice Renault est mort après une longue maladie qui ne pardonne pas et dont il supporta les souffrances avec un courage admirable et une méritoire résignation.

Il réussit à faire du patois de Rennes quelque chose de savoureux. Il disait à merveille couplets, fantaisies et saynètes dont pour la plupart il était l'auteur.

Maurice Renault avait un talent incomparable, un tact qui n'a jamais fait défaut, un esprit des plus fins. Maurice Renault avait compris qu'il pouvait servir Rennes et le pays rennais en récitant, en chantant, en composant. Ce pays rennais n'a peut-être pas eu de meilleur propagandiste que lui. Il était dessinateur aussi, peintre aussi, mais il était avant tout le diseur du pays rennais.

Si tous ceux que Maurice Renault a distraits et a fait rire d'un bon rire sain qui était sa spécialité avaient pu ce matin assister à son enterrement, les rues menant de son appartement du quai Lamennais à l'église de Toussaint auraient été beaucoup trop étroites pour contenir la foule.

Je me suis quelquefois demandé comment, avec le patois de Rennes et avec la mentalité grisâtre qu'on prête au pays rennais — injustement d'ailleurs — Maurice Renault avait pu créer des merveilles, de véritables merveilles d'esprit et de goût. C'est qu'il était un des rares hommes qui, de temps en temps, issus d'une région, savent exprimer son âme, toujours en souriant, souvent en riant et bien souvent aussi avec une émotion voilée, mais combien sincère.

On avait compris, même très au delà des limites du pays rennais, que Maurice Renault était beaucoup plus qu'un charme passager; il était une force du terroir et sa réputation avait franchi les limites du département. On l'avait forcé à réciter les plus typiques de ses monologues en patois devant les phonos, et j'ai entendu un soir dans une réunion à Paris les disques de Maurice Renault; ce sont ceux qui eurent le plus de succès.

C'est ainsi que ce ne sont pas toujours les fleurs orgueilleuses des cultures de Nice qui sont les plus belles dans un bouquet, mais que ce sont souvent de simples fleurs des champs du pays rennais, par exemple, qui sont les plus jolies et les plus appréciées parce qu'elles sont les plus simples, les plus sincères et les plus fraîches.

Ce que j'ai toujours admiré dans Maurice Renault, c'était la discrétion qu'il avait naturellement et qu'il poussait jusqu'à l'extrême. Il garda ce mérite rarissime d'être simple. Il ne chargeait jamais. Quand on l'invitait à chanter ou à réciter dans une réunion, il avait, d'instinct, la compréhension de

l'âme de son auditoire. Il savait ce qu'il pouvait dire et ce qu'il devait dire. Il ignorait les fautes de goût. Il avait l'intelligence de son métier, et j'emploie ce mot avec toute sa noblesse, métier où il voulut toujours demeurer en amateur. Il ne refusait jamais son concours lorsqu'on le lui demandait. Et lorsqu'on le lui demandait pour une Œuvre charitable, il ne s'occupait pas de l'opinion de ceux qui dirigeaient l'Œuvre; il voulait faire du bien et il le faisait.

Maurice Renault a donc été un des Rennais qui ont fait le plus pour la notoriété de Rennes et qui aussi ont fait le plus de bien aux Œuvres Rennaises.

Il fallait entendre Maurice Renault réciter, avec une simplicité d'enfant, une *Supplique au Petit Jésus*, pour comprendre quel cœur battait sous l'enveloppe si frêle qui cachait notre grand ami.

(Extraits de *La Province* du 8 juin 1940).

Tous nos lecteurs se souviendront de l'immense succès que le bon chanteur populaire Maurice Renault remporta à notre beau Congrès du Grand-Fougeray en 1936.

HECATOMBE DE MAI-JUIN 1940

En mai et juin de cette douloureuse année, des milliers de soldats bretons, nos compatriotes, ayant fait le sacrifice de leur vie, sont morts glorieusement pour la France. Une fois de plus, aucune autre Province n'a subi de pareilles pertes. *Pedit evit hō*. — Puisse la France ne pas l'oublier.

Nombreux Prix de l'Académie à des Auteurs de l'Ouest

Parmi les prix littéraires décernés par l'Académie Française, nous relevons les noms de nombreux auteurs touchant de près à notre région de l'Ouest.

Un prix *Fabien* de 1.500 francs à M^{me} Daniélou, pour son livre *L'Education selon l'Esprit*.

Le Grand Prix Broquette-Gonin (10.000 francs) à M. Auguste Dupouy.

Un prix Muteau de 1.000 francs au R. P. Le Jollec : *Un siècle de vie cachée et de labeur fécond*, E. Breiz-Izel.

Un prix Montyon de 1.000 francs à M^{me} Cécile Jéglot : *Une grand figure d'histoire et de charité, Mère Marie de la Trinité-Heurtaut*.

Un prix Théroutane de 1.000 francs à M. Fleuriot de Langlé : *Alexandrine, princesse de Canino*.

Deux prix Bordin de 1.000 francs : l'un à M. Alexandre Masseron : *Pour comprendre la Divine Comédie*; — l'autre à M. A. Rivoallan pour *Une littérature irlandaise contemporaine*.

Enfin, un prix Marcellin Guérin de 1.000 fr. à M^{me} Pagniez : *Pêcheur de Goémon*.

Ces nombreuses récompenses, décernées à d'éminents auteurs de chez nous, honorent notre région tout entière.

(Paris, décembre 1940)).

Les Séparatistes Bretons et leur nouvel organe

Les séparatistes bretons profitant du désarroi et des tristes événements qui venaient de frapper la France, organisèrent le 3 juillet 1940 au célèbre château de Rohan, à Pontivy, une grande Réunion où fut élaboré un programme d'action par les militants du Parti. Là fut décidée en même temps, la disparition de leur journal *Breiz Atao*, remplacé désormais par un nouvel organe, *L'Heure Bretonne*, dont le Directeur actuel, M. R. DELAPORTE, de Châteauneuf-du-Faou remplaça dans les dernières semaines de cette année 1940, l'ancienne Direction et devint le Directeur de *L'Heure Bretonne*.

Ker Vreiz. — La Maison des Bretons à Paris

Ker Vreiz l'excellent Cercle Breton à Paris a pris depuis quelques mois un nouvel et important essor. Secondé par le jeune groupement *Nevezadur*, de très intéressantes confé-

rences-causeries y sont données deux fois par mois. Une intéressante et déjà importante *Bibliothèque bretonne* y réunit de nombreux étudiants bretons. D'intéressantes émissions radiophoniques y sont données sous la direction de *Rennes-Bretagne* et ces jours derniers on put y admirer une très belle *Exposition d'Art breton* qui remporta un véritable et légitime succès.

Le Cercle Celtique de Rennes

Sous l'habile direction de son dévoué et infatigable directeur, notre collègue M. CAËROU, le *Cercle Celtique de Rennes* ne chôme point malgré les difficultés de l'heure et depuis trois mois a su organiser tous les vendredis sous la direction de la *Radio de Rennes-Bretagne* d'excellentes émissions en langue bretonne et en français, consacrées au Théâtre breton, aux légendes bretonnes et à nos plus célèbres écrivains, musiciens et poètes bretons. On ne saurait trop le féliciter de cet excellent apostolat.

Nécessité de l'Enseignement de l'Histoire à l'enfance rurale dans les Ecoles

Quel est l'ordre de choses qui retient la famille paysanne sur le sol de France? Il repose sur les usages, les coutumes locales, la force des traditions familiales, sur l'amour de la terre, d'une vie indépendante et fière avec l'orgueil de ne rien devoir à personne et de continuer avec conscience le travail des anciens, gage de constance et de durée.

Docteur CHAUVEL.

Le salut de la France et son avenir réside pour une large part dans le maintien et la sauvegarde de ses usages et de ses traditions.

La Langue du Pays est un facteur essentiel et puissant, quoi qu'en ait pu dire en 1910 le Ministre de l'Instruction publique d'alors, dans le grand débat ouvert à la Chambre sur les langues locales, répondant à M. de L'Estourbeillon,

député du Morbihan : « Les pensées, les sentiments et les traditions de la France, s'expriment par une seule langue, la langue française », ce qui est faux et ce qu'il ne répondrait pas aujourd'hui.

Bulletin de l'Association Franc-Comtoise
Rapport fait au Congrès de Besançon,
les 10 et 11 juillet 1939.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Saint GOUSTAN. — Nous tenons tout particulièrement à signaler ici, pour nos compatriotes et érudits bretons à l'affût de documentations bretonnes la remarquable et très intéressante biographie jusqu'à présent inédite d'un de nos grands saints bretons trop peu connu : saint GOUSTAN, moine à l'abbaye de Rhuy et de Beauvoir (974-1040), dont on pouvait célébrer cette année le millénaire, publiée par notre collègue le Docteur J. Rousseau, dans les troisième et quatrième livraisons de la 52^e année de la *Revue du Bas-Poitou* et la première livraison de la 53^e année. Le tombeau de saint Goustan conserve encore presque en entier le corps de saint Goustan, à Beauvoir en Poitou, le 27 novembre 1940. Il y est toujours vénéré. Patron de l'île d'Île-d'Élie et de la paroisse Saint-Goustan d'Auray, il possède aussi une intéressante chapelle romaine au Croisic.

SUPPLÉMENT AU GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON, de Fanch Vallée, de l'Académie bretonne.

En souscription, édition ordinaire sur papier filigranne *Paper Breiz* des Papeteries bretonnes Vallée de Belle-Isle-en-Terre. Prix : 25 francs. Édition de luxe sur papier vergé antique Hollande, numéroté et imprimé au nom du souscripteur avec en hors texte un portrait de l'Auteur sur bois gravé de Xavier V. Haas d'Ar seiz Breur. Couverture en caractères Keltia. — Prix : 50 francs. Imprimerie Édition du Léon, 7, rue Lafayette, à Landerneau. Chèques postaux Rennes, 27.965. R. Caouissin.

Une nouveauté en édition : pour paraître en 1941 : MANUEL DE CONVERSATION BRETON-FRANÇAIS-ALLEMAND (*Dornleor Divizou Brezonek-Gallek-Alamanek*) BRETONISCH-FRANZÖSISCH-DEUTSCHES GESPRACH HANDBUCH, suivi d'un lexique de plus de trois cents mots similaires en celtique et en germanique, par TALDIR.

Ce volume est dû à l'initiative des Presses de l'Imprimerie du Léon, que dirige à Landerneau M. Henri Caouissin.

Vers la résurrection de la Bretagne

Si nous portons nos regards sur les multiples faits qui méritent d'être particulièrement signalés dans la *Chronique de la vie bretonne* durant cette angoissante et triste année 1940, il en est un qui mérite tout particulièrement de retenir notre attention et que nous ne saurions passer sous silence.

Il s'agit de la promesse formelle faite dans sa proclamation, lors de l'armistice, du bon et glorieux Maréchal PÉTAÏN, *donnant sa vie à la France* en assumant la lourde charge du Pouvoir, comme Chef de l'Etat français, et déclarant son intention très nette de reconstituer les *Provinces françaises*. Est-il un patriote breton qui n'ait senti battre son cœur à l'énoncé d'une telle promesse, devant l'espoir de voir enfin renaître notre Bretagne et ses traditions millénaires? Nous pouvons affirmer avec certitude que la Bretagne toute entière en fut profondément émue et la plupart de nos sociétés bretonnes songèrent tout de suite à présenter au Maréchal, les *Cahiers ou Mémoires de leurs légitimes Revendications*.

Point n'y manqua l'*Union Régionaliste Bretonne*, et dès les premiers jours de novembre, notre dévoué collègue M. Roger GRAND, professeur à l'Ecole des Chartes, remettait en mains propres au Maréchal, tant au nom de l'*Union Régionaliste Bretonne* que de l'*Association Bretonne*, que préside M. le comte Joseph de GUYON, Conseiller général du Morbihan, ancien député, les articles de nos revendications que l'on verra plus loin et le Maréchal quelques jours après voulait bien en remer-

cier le Président de l'U. R. B. par l'aimable lettre suivante :

M. G.

LE MARÉCHAL PÉTAÏN
CHEF DE L'ÉTAT

Secrétariat particulier

Vichy, le 12 décembre 1940.

Monsieur,

Le Maréchal a lu avec un très grand intérêt le Message que vous lui avez fait parvenir concernant la Bretagne, ses aspirations, son Passé, son esprit.

Vous savez combien le Maréchal s'est attaché à la question du Régionalisme; c'est vous dire l'intérêt que présente votre lettre. Il sait que dans cette question de la Province de Bretagne, nul plus que vous n'était qualifié pour en parler.

J'ai donc versé au dossier du Régionalisme le précieux document que vous nous avez fait parvenir et dont je vous remercie au nom du Maréchal qui me charge de vous transmettre l'expression de ses sentiments les plus distingués.

Agréer, je vous prie, Monsieur, l'assurance déferente de ma haute considération.

Signature : Illisible.

Monsieur le Marquis de l'Estourbeillon
Château de Penhoët par Avesac
(Loire-Inférieure)

Quelques jours plus tard, notre Collègue et ami dévoué M. Edgard de KERGARIOU, sénateur, maire de Lannion, avait l'amabilité de remettre lui-même en mains propres au Maréchal, le *Mémoire complet* des Revendications de l'*Union Régionaliste Bretonne* et bientôt son Président, M. de l'Estourbeillon en était remercié par l'aimable lettre suivante :

CABINET CIVIL
DU
MARÉCHAL PÉTAÏN
Chef de l'Etat

Vichy, le 18 décembre 1940.

Monsieur,

Le Maréchal a bien reçu l'intéressante lettre que vous avez bien voulu lui adresser le 18 novembre.

Il me charge de vous en remercier très vivement, après en avoir pris lui-même connaissance, il l'a fait parvenir à ceux de ses collaborateurs qui s'occupent plus particulièrement du problème des Provinces et parmi lesquels se trouve l'un de vos compatriotes.

Le Maréchal est au courant de la Question bretonne. Il a eu récemment l'occasion de s'en entretenir avec plusieurs personnalités qualifiées. C'est ce qui lui a permis de lire avec d'autant plus d'intérêt le Mémoire clair et précis que vous lui avez fait parvenir. Vous pouvez être certain qu'il s'efforcera de résoudre les problèmes qui vous intéressent au mieux des intérêts bretons.

A tous les français, dans les circonstances actuelles, il demande la confiance, la confiance solide, presque aveugle qu'il a su jadis obtenir de ses soldats. Soyez assuré, en revanche qu'il n'a pas oublié l'héroïsme des Régiments de l'Ouest qu'il a commandés à Verdun. Que la Bretagne compte sur lui comme il compte sur elle.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

H. DU MOULIN.

Et voici le texte du Mémoire indiqué ci-dessus et remis en notre nom au Maréchal par notre aimable et dévoué Collègue, M. E. de KERGARIOU, sénateur, maire de Lannion.

A MONSIEUR LE MARÉCHAL PÉTAÏN,
Chef de l'Etat Français

BREF EXPOSE DES REVENDICATIONS LEGITIMES DE LA PROVINCE DE BRETAGNE

EXCELLENCE,

Lorsque, après un désastre sans nom, vous avez bien voulu assumer la lourde charge de relever et gouverner notre pauvre France et lui avez si généreusement « donné votre vie », vous avez tenu dans vos premiers discours à lui faire savoir que vous tiendriez à reconstituer et restaurer nos Provinces françaises.

Cette importante déclaration est venue mettre un baume au cœur de nombreux Patriotes français et les réconforter au milieu des souffrances et des multiples inquiétudes qui les accablent. Elle donne à beaucoup un regain d'espoir dans le relèvement de la Nation, qui ne saura jamais assez vous en témoigner toute sa gratitude, car elle sait que c'est là l'un des moyens les plus efficaces de lui rendre son véritable visage lorsque, appuyée sur ses traditions, elle pourra ainsi redevenir elle-même.

Mais, ardue sera la tâche et elle estime, dans la plupart de ses milieux autorisés qu'il sera pour le moins nécessaire que la Commission spéciale chargée de cette importante mission, devra au moins pour nos grandes Provinces, telles que la Bretagne, la Normandie, la Provence, comprendre parmi ses Membres une ou deux personnalités, qualifiées de ces différentes Régions, les connaissant bien et pénétrées de leur Histoire, de leurs besoins et de leurs traditions.

Or, notre Bretagne traverse en ce moment une crise pleine de gravité qui mérite qu'on lui accorde un sérieux examen, si l'on ne veut pas la voir se changer en une agitation de nature à compromettre l'Unité française et amener le désordre dans une Province qui est peut-être le plus beau fleuron de la couronne de France.

Depuis quelques années, il s'est formé chez nous, un Parti se disant *autonomiste*, mais qui, au fonds, ne rêve que la séparation de la Bretagne et de la France. Ce parti tenace et résolu n'aurait certainement pas vu le jour, si les divers Gouvernements que s'est donnés la France depuis soixante-dix ans n'avaient pas fourni à de nombreux mécontents, une foule d'occasions et de prétextes d'entrer en lice pour la défense

souvent mal comprise de Libertés aussi chères à tous les Bretons.

Or nous, loyalistes bretons, nous adressant à vous, Monsieur le Maréchal, au nom d'un nombre immense de nos compatriotes que nous connaissons bien, tous profondément attachés à la Patrie française et confiants dans la parole de Votre Excellence, nous espérons obtenir et réclamons de votre justice et de votre très paternelle bienveillance, la *Restauration* et la *Réorganisation de notre Bretagne*, de notre vieille Province sous l'égide de la France.

Nous désirons donc et sollicitons ardemment :

1° Une *Bretagne Intégrale* exempte de toute amputation ou division, avec ses cinq départements actuels, quels que soient les prétextes d'ordre économique ou autres que l'on prétende invoquer à cet égard.

Car pour nous, Patriotes et loyalistes bretons, qui regarderions comme un déshonneur de participer au démembrement de la France, ce serait un nouveau et le plus cruel des défis, de voir des hommes politiques français, procéder maintenant au démembrement de notre Bretagne que nous n'accepterions jamais.

2° La Reconnaissance complète de tous les *droits culturels* de la Bretagne et la pleine liberté de leur exercice.

3° *L'Enseignement obligatoire de la Langue bretonne* concurremment avec le Français dans toutes les écoles des communes où on le parle et la liberté de son usage dans le Pays.

Il est temps, en effet, que soit enfin enseignée la *Langue bretonne* employée couramment dans trois de nos départements (Morbihan, Finistère et Côtes-du-Nord) et sur quelques points des deux autres, méprisée par des fonctionnaires étrangers au Pays; qui se voit trop souvent l'objet des sarcasmes des primaires, ignorant que le *breton* est ce qui nous reste du Gaulois de nos Pères, et qu'il constitue l'un des patrimoines les plus précieux et les plus sacrés de la grande Patrie française.

Toutes les protestations et réclamations à ce sujet sont toujours demeurées vaines et sans réponse, d'où qu'elles émanassent;

Que ce soit des grands Corps enseignants secondaires ou supérieurs comme l'Université de Rennes;

Que ce soit de Parlementaires qualifiés et avertis comme MM. *Guyeisse*, ancien ministre et député de Lorient; *Hémon*, député de Quimper; de *L'Estourbeillon*, député de Vannes; *Lamy*, député de Lorient (2°); *Le Bail*, député de Quimper (3°); *Cadic*, député de Pontivy; *Trémintin* et *Inizan*, députés de Brest;

Que ce soit : après l'important *Mémoire sur le Droit des Langues et la Liberté des Peuples*, envoyé en 1919 à chacun des Délégués de la Conférence de la Paix et de la Commission de la Société des Nations, par M. de *L'Estourbeillon*, député du Morbihan, Président de l'*Union Régionaliste Bretonne*, signé et approuvé par tous les Evêques de Bretagne, de nombreuses Sociétés bretonnes et des centaines d'adhérents;

Que ce soit : comme suite à l'importante *Lettre ouverte* adressée par le même le 20 novembre 1926 à M. *Poincaré*, alors Président du Conseil, réclamant pour la Bretagne et en vertu de l'*Unité française* et de l'égalité de ses membres, l'*Enseignement du breton* et les mêmes droits que ceux qu'il venait d'accorder à l'Alsace « reconnaissant, disait-il, la légitimité de l'Enseignement des dialectes locaux », lettre à laquelle celui-ci ne daigna même pas répondre, bien qu'elle démontrât clairement « que la Justice et la respect d'imprescriptibles droits » étaient le seul et le meilleur moyen d'empêcher quiconque de se proclamer *séparatiste*.

Que ce soit, enfin : le rejet par le Ministre déserteur *Jean Zay*, des remarquables *Rapport et Projet de Résolution*, de l'Abbé *Desgranges*, député de Vannes, afférents à la proposition de loi de M. *Trémintin*, député, ayant pour but : *L'Enseignement du Breton* dans toutes les communes bretonnantes, votés pourtant à l'unanimité par la *Commission de l'Enseignement de la Chambre* et réclamé par les Conseils Généraux du Finistère, du Morbihan et des Côtes-du-Nord et les votes de plus de 350 Conseils municipaux de Bretagne, après l'admirable et courageux appel de notre compatriote *Yann Fouéré*, directeur-fondateur de *Brezonek ar Skol* (Le Breton à l'Ecole), sauvegarde de notre Langue et de l'Âme bretonne;

4° Création d'une *Assemblée provinciale*, représentant les divers organismes sociaux de la Province, chargée de collaborer avec le *Pouvoir central* à l'administration de la Bretagne par l'intermédiaire d'une *Commission spéciale* ou *Conseil provincial*, nommé par elle et se tenant en permanence à la disposition du Gouverneur de la Province et des *Préfets, agents d'exécution* des décisions prises en commun;

5° La Bretagne exprime le désir que : autant que possible, tous ses *fonctionnaires* y soient d'*origine bretonne* et choisis sur une liste présentée ou agréée par l'*Assemblée provinciale*;

6° Que s'il est créé un *Conseil Supérieur* ou une *Assemblée* représentant les *Provinces fédérées* près du *Gouvernement français*, les *Représentants bretons* à cette Assemblée, soient nommés par l'*Assemblée provinciale bretonne*.

Telles sont, Monsieur le Maréchal, les principales demandes et Revendications de notre Bretagne que nous tenons à soumettre à toute votre très bienveillante attention, en priant

très instamment votre Excellence, de bien vouloir en saisir la Commission spéciale instituée et nommée par vos soins pour la Reconstitution de nos Provinces françaises.

Marquis DE L'ESTOURBEILLON,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre,
Officier d'Académie,
Ancien Député du Morbihan (1899-1919),
Président de l'Union Régionaliste Bretonne,
Vice-Président de la Fédération
Régionaliste Française.

Quelques semaines plus tard, le 15 décembre 1940, ce fut un Placet des grandes Associations bretonnes à M. le Maréchal PÉTAÏN, Chef de l'Etat français, rédigé par nos excellents collègues, MM. E. de Kergrion et L. Jaffrennou (Taldir), Président-Druide du Collège des Bardes de Bretagne, et signé d'un nombre respectable de nos compatriotes qualifiés, placet grandement approuvé par une foule de bretons et publié dans plusieurs grands journaux de la Province, et qui fut également remis au Maréchal Pétain.

Placet des Grandes Associations Bretonnes à M. le Maréchal Pétain Chef de l'Etat Français

Le 1^{er} Décembre 1940.

Les Bretons et leurs Associations Culturelles ont accueilli avec joie et avec espérance la proclamation par le Maréchal PÉTAÏN de la Résurrection des Provinces.

Dans le cadre de l'Unité Française, la Bretagne attend que la Révolution Nationale entreprise par le Gouvernement du Maréchal PÉTAÏN instaure pour Elle un régime de liberté dans l'ordre, qui respecte ses traditions spirituelles et ses coutumes les plus chères, conserve et honore sa langue, enseigne à tous ses enfants sa glorieuse Histoire

et la mette en possession de toute la part d'AUTONOMIE ADMINISTRATIVE qui soit compatible avec l'indivisibilité de la France et avec l'action nécessaire et souveraine du pouvoir central.

La Bretagne est prête avec son génie propre, dans le sens du plus pur génie français traditionnel, à travailler de toutes ses forces à l'œuvre de libération et de reconstruction de l'Etat et de la Société, sur les principes définis par le Maréchal PÉTAÏN.

Elle demande comme don d'avènement et première réalisation de cette ère nouvelle et de cette France régénérée, qu'elle veuille prendre loyalement sa place légitime, que l'enseignement de la LANGUE et de l'HISTOIRE BRETONNES soit dès à présent décrété obligatoire dans les écoles primaires et secondaires de la Bretagne.

NOMS, TITRES ET QUALITES DES SIGNATAIRES ET MENTION DE LEUR PRINCIPALE DELEGATION (par ordre alphabétique)

Y. ALLANIC, maire de Vannes, président du Comité départemental de Défense contre la Tuberculose, président des Retraités civils et militaires de l'arrondissement, président de l'Union des Sociétés Postales du Morbihan, Médaille d'argent des P. T. T., Médaille d'or de la Mutualité.

Joseph ASGOT, licencié en droit, ancien secrétaire de la section Economique de l'Union Régionaliste Bretonne, ancien directeur-fondateur de la Revue *Le Pays d'Arvor* (1903-1911), secrétaire de l'Union des Syndicats de Fabricants Français de Conserves de Poissons (père de onze enfants).

O.-L. AUBERT, président de la Chambre de Commerce des Côtes-du-Nord, vice-président de la VI^e Région Economique, directeur-fondateur de la Revue *Bretagne* (1922-1939), président du Comité pour la participation de la Bretagne à l'Exposition Internationale de 1937, Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction Publique.

BAHON-RAULT, Chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de Commerce de Rennes, président de la VI^e Région Economique « Bretagne », président de la Fédération des Syndicats d'Initiatives de Bretagne, président-fondateur de l'Institut Polytechnique de Bretagne.

BARNTIN, président de la Chambre des Métiers d'Ille-et-Vilaine, président de la Fédération de l'Ouest des Syndicats de

la Boulangerie, président du Syndicat de la Boulangerie d'Ille-et-Vilaine, Croix de Guerre, Croix du Combattant.

E. BELLEC, vicaire général de Son Excellence Monseigneur Serrand, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, archidiaque de Tréguier. *Cum consensu Reverendissimi Episcopi Briocensis et Trecorensis.*

Auguste BERGOT, président des *Korollerien Breiz* (Danses et Art Breton), président-fondateur des Jeux Floraux de Bretagne, adjoint au Maire de la ville de Brest, délégué aux Beaux-Arts, Officier de l'Instruction Publique.

LÉON LE BERRE « ABALOR », druide du Conseil de Direction du Collège des Bardes de Bretagne, secrétaire du Comité de préservation de la langue bretonne, section de l'Association Bretonne et accrédité par celle-ci, journaliste à Rennes.

R. de la BOURDONNAYE, président de la Chambre Départementale d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, à Rennes.

Pierre BURIN, Médaille Militaire, Croix de Guerre, président de l'Union Bretonne des Combattants (13.000 adhérents), chef de Division à la Préfecture du Finistère.

CHATEAU, maire de la ville de Rennes, secrétaire membre de la Chambre de Commerce de Rennes, président du Comité Républicain d'Ille-et-Vilaine, Chevalier de la Légion d'honneur.

Jean CHOLEAU, président de la Fédération Régionaliste de Bretagne (Unvaniez Arvor), membre titulaire de la Société d'Economie Politique de Paris, Médaille Militaire, Croix de Guerre, industriel à Vitré. (Adhère à ce qui a trait à l'enseignement de la Langue et de l'Histoire de Bretagne dans les écoles de tous les degrés en Bretagne, fait toute réserve sur la portée du Placet relative à l'autonomie administrative, qui demande des précisions et des garanties).

Denis-J. CORNE, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier du Mérite Maritime, président de la Chambre de Commerce de Brest, président de l'Aéro-Club du Finistère, trésorier de l'Union des Chambres de Commerce Maritimes de France.

René DANIEL, licencié ès-lettres, inspecteur de l'Enseignement primaire à Saint-Brieuc, membre du Conseil de Direction de la Fédération Régionaliste de Bretagne, délégué pour les Côtes-du-Nord de l'Union pour l'Enseignement du Breton « Ar Brezoneg Er Skol ».

André DEZARROIS, Officier de la Légion d'honneur, conservateur des Musées Nationaux, ancien directeur de la *Revue de l'Art*, président d'honneur de la Société Archéologique de Saint-Malo, membre du Collège des Bardes de Bretagne.

Julien DUPUIS, directeur d'école publique honoraire, Officier de l'Instruction Publique, Médaille d'argent de l'Enseignement, professeur municipal de breton à Lorient, délégué pour le Morbihan de l'Union des Instituteurs Laïques Bretonnistes « Ar Falz ».

Régis de L'ESTOURBEILLON, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Officier d'Académie, ancien Conseiller municipal de Vannes, ancien administrateur des Hospices, ancien député du Morbihan (1899-1920), ancien secrétaire de la Chambre des Députés, président de l'Union Régionaliste Bretonne, vice-président de la Fédération Régionaliste Française, lauréat de la Société Archéologique de Nantes (grande médaille d'or) et de la Société Française d'Archéologie (grande médaille de vermeil), ancien président de la Société Polymathique du Morbihan.

Yves FAVÉ, chanoine honoraire, sous-directeur des Œuvres diocésaines de Jeunesse de l'Evêché de Quimper et Léon (J. O. C., J. A. C., Scouts, etc.).

Cum consensu Reverendissimi Episcopi Corisopitensis et Leonensis

Yves FOURNIS, avoué licencié à Quimperlé, président du Syndicat d'Initiative, président d'honneur de la Fédération des Amis des Luttes et Sports Athlétiques Bretons (FALSAB), et du Groupe Folklorique des Fleurs d'Ajones, président du Secrétariat Populaire, ovate du Collège des Bardes de Bretagne.

Hervé Budes de GUÉBRIAND, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Ingénieur agronome, président de l'Union des Syndicats Agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord (47.500 membres adhérents), président de la Chambre d'Agriculture du Finistère.

Edouard GUÉGUEN, directeur de l'Institut d'Enseignement supérieur des Sciences Naturelles de Nantes, professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, Officier de l'Instruction Publique, président de la *Fédération des Cercles Celtiques* (Nantes, Lorient, Vannes, Trégor, Pélem, Penthievre, Goelo), Druides du Collège des Bardes de Bretagne.

Jean GUERLESQUIN, Croix de Guerre 1914-1918, membre de la Chambre de Commerce de Quimper, conseiller du Commerce extérieur de la France, président général du Syndicat des Fabricants de Conserves de Bretagne (groupant 150 usines).

Yves HOUTTE DE LA CHESNAIE, président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel et de la Caisse Départementale d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine, délégué régional de la Croix-Rouge Française, à Rennes.

H. JACQUELOT DU BOISROUVRAY, chanoine titulaire du diocèse de Vannes.

Cum Vicari Generalis Venetensis consensu.

François JAFFRENOU « TALDIR », docteur ès-Lettres Celtiques de l'Université de Rennes, président-druide du Collège des Bardes de Bretagne, sociétaire élu du Félibrige de Provence et Languedoc, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction Publique, Croix du Combattant.

Edgar de KERGARIOU, sénateur des Côtes-du-Nord, maire de Lannion, président de l'Aéro-Club des Côtes-du-Nord, Officier de la Légion d'honneur.

René de LAIGUE, secrétaire général de l'Association Bretonne (fondée en 1843), au nom de M. le Comte de GOUVON, président général, absent de Bretagne, Chevalier de la Légion d'honneur, lauréat de l'Institut.

Ferdinand LANCIEN, sénateur du Finistère, maire de Carhaix, Officier de la Légion d'honneur, président de la Société Départementale d'Agriculture du Finistère, docteur en médecine.

Yves LEPAGE, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, président du Tribunal de Commerce de Lorient, président du Groupe des marchands de fer de Bretagne, industriel et négociant : (Entrepôts Métallurgiques de Basse-Bretagne, Filatures de Basse-Bretagne et Fabrique de Filets; armateur à la pêche au port de Lorient).

De LESQUEN, chanoine titulaire de l'Eglise Métropolitaine de Rennes, Chevalier de la Légion d'honneur.

Cum Vicarii Generalis Rhedonensis consensu.

Jean LETTRY, docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Officier de l'Instruction Publique, directeur de la Maternité de Lorient, président d'honneur des Eclaircisseurs de France de Lorient, Ovale du Collège des Bardes de Bretagne.

LEVAUFRE, Commandeur de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, président de l'Entr'aide Sociale aux mobilisés bretons et à leurs familles, président de la Légion Française des Combattants pour le Finistère, directeur des Postes à Quimper.

Célestin MENGUY, docteur en médecine, adjoint-maire de Carhaix, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Chevalier de la Santé Publique, président d'honneur de l'Union pour l'Enseignement du Breton « Ar Brezoneg er Skol ».

E. PARIS, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre, Chevalier du Mérite Social, président de la Maison du Combattant de Morlaix, président du Syndicat d'Initiative, administrateur du Dispensaire antituberculeux de Morlaix.

PATAY fils, docteur en médecine, docteur ès-sciences, président de la Légion Française des Combattants pour l'Ille-et-Vilaine, délégué du Secours National, Chevalier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 1914-1918.

Jean-Marie PEBROT, recteur-doyen de Scrignac, Cornouailles, fondateur et président d'honneur de l'Association des « Bleun Brug », directeur de la doyenne des revues bretonnes « Feiz ha Breiz » (Foi et Bretagne).

Paul RICHER, maire de la ville de Redon, membre de la Chambre de Commerce de Rennes, président de l'Union du Commerce et de l'Industrie de Redon.

Florian LE ROY, journaliste et écrivain breton, à Rennes, secrétaire-trésorier de l'Académie de Bretagne, accrédité par celle-ci.

Yves SALLIOU, vice-président des Anciens Combattants de l'arrondissement de Morlaix, vice-président des Amputés du Finistère, président des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, Officier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre, Officier du Mérite Social.

P. TROADEC, inspecteur de l'Enseignement primaire à Lorient, Officier de l'Instruction Publique, président de la Commission d'Etudes de la Langue bretonne de la région de Lorient.

Henri WAQUET, président de la Société Archéologique du Finistère, archiviste en chef du département du Finistère, Chevalier de la Légion d'honneur.

A adhéré sous la réserve que les droits de *Nantes* à être la capitale économique de la Province de Bretagne soient pris en considération.

De MALHERBE, directeur général du « Crédit Nantais ».

Les personnalités suivantes, n'ayant pu être rencontrées, ont exprimé par lettre leur sympathie.

DELANDE, dit KERLANN, instituteur public à Saint-Gwen-nolé-Pennmarc'h, directeur de la revue « Ar Falz », président de l'Union des Instituteurs laïques partisans de l'enseignement du breton.

Yann FOUÉRE, docteur en droit, licencié ès-lettres, diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques, président-fondateur de l'Union pour l'Enseignement du Breton « Ar Brezonek ar Skol », (fondateur de l'Association des Etudiants Bretons de Paris), vice-président de la Fédération des Sociétés Bretonnes de Paris.

L. NEMO, dit : ROPARZ HEMON, agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Brest, directeur de la revue « Gwalarn » et de l'œuvre de « Brezoneg ar Vugale », grammairien breton.

Certifié sincère et véritable, par moi, Taldir, grand-druide d'Armorique, collecteur des adhésions ci-dessus.

L'Original sur timbre a été remis en mains propres au Maréchal PÉTAÏN, chef de l'Etat, par M. Edgar de KERGARIOU, sénateur-maire de la ville de Lannion, à Vichy, le 15 décembre 1940.

TALDIR.

A la grande déception de tous, il n'a point encore malheureusement en cette fin de mars 1941, reçu de réponse. Pour nous, nous croyons comprendre les deux motifs de ce silence. Premièrement, en effet, nous croyons savoir : 1° Que le Maréchal préfère laisser au futur Conseil ou à la future Assemblée provinciale, le soin de trancher cette question de l'Enseignement du Breton et de l'organiser selon ses désirs et ses vues; 2° Nous n'igno-

rons pas, qu'accablé par la lourde tâche qui lui incombe, le Maréchal est malheureusement sous la pression constante d'une foule de fonctionnaires et même de certains personnages de son entourage immédiat, ennemis acharnés et invétérés de la Bretagne, et plus ou moins imbus des stupides idéologies d'avant-guerre chères à la Franc-Maçonnerie, qui luttent avec acharnement pour le refus et l'échec de toutes nos légitimes revendications.

Dans la seconde des lettres dont le Chef de l'Etat a bien voulu nous honorer, il nous demande « une confiance solide, presque aveugle en lui ». Il la possède pleinement et nous tenons à l'en assurer de nouveau. Mais comment n'être pas écœuré de toutes ces basses manœuvres qui ne font que paralyser son action bienfaisante et inquiéter chaque jour l'opinion.

Nous ne pouvons que souhaiter qu'avec sa grande énergie et la haute loyauté qui le caractérise, le Maréchal n'hésite pas à agir d'autorité avec tous ces tristes gens dont nous parlons ci-dessus, et cela pour le plus grand bien de notre Bretagne et de la France.

Voilà où en est en ce moment la grave question de la *Reconstitution de nos Provinces*.

NÉCROLOGIE

Des pertes cruelles sont venues frapper douloureusement depuis un an l'*Union Régionaliste Bretonne*.

Voici la liste de nos regrettés disparus.

- MM. LOUIS LEAUFÈRE, de Quimperlé, le sympathique et très militant Directeur de la *Bretagne à Paris*.
- J.-M. BOUTELOUP, de Redon, dont on n'a point oublié le précieux concours aux Congrès et Fêtes du Centenaire de la fondation de cette ville en 1934.
- Jean CADIC, de Pontivy, un des secrétaires généraux de l'U. R. B., secrétaire général de la Fédération des Bretons de Paris et de la Seine, mort victime de la guerre, étant mobilisé comme capitaine chirurgien-dentiste à l'Hôpital Deutsch de la Meurthe à Paris.
- Guillaume CORFEC, Directeur de *L'Electeur des Côtes-du-Nord*, à Saint-Brieuc.
- GUIBERT (N.), de Dinard, mort au château du Bignon, à Erbray (Loire-Inférieure).
- GUYOT (Chanoine), Curé-Doyen d'Étables (C.-du-N.)
- PREZ DE LA MORLAYE (Vicomte Maurice des), Lieutenant-colonel aviateur, décédé au château du Lou en Saint-Léry près Mauron (Morbihan).
- PIEDOYE (M^{me}), décédée au Manoir Calouarn en Louannec (Côtes-du-Nord).
- VILLEMARQUÉ DE CORNOUALLE (Vicomte de la), décédé au Manoir de Kermaria en Pont-Aven (Finistère).
-

TABLE DES MATIÈRES

| | PAGES |
|---|-------|
| Marquis DE L'ESTOURBEILLON. — Un devoir primordial | 1 |
| TALDIR-JAFFRENOU. — Hommage au Maréchal Pétain | 4-7 |
| Marquis DE L'ESTOURBEILLON. — Vieilles Familles bretonnes disparues : | |
| Famille de <i>Bain</i> | 8 |
| Famille de <i>Condest</i> | 9 |
| Famille de <i>Pontsal</i> | 12 |
| Chronique de la Vie bretonne..... | 13 |
| Notes Bibliographiques | 23 |
| DE L'ESTOURBEILLON. — Vers la Résurrection de la Bretagne | 24 |
| Nécrologie | 37 |
